



Paris, le 24 mars 2025

## **Deuxième événement Grappes d'entreprises : un pas décisif pour la réindustrialisation horlogère française**

Dans le cadre de la stratégie de réindustrialisation de la filière horlogère française, **France Horlogerie**, avec le concours de Francéclat, a organisé ce 20 mars à Besançon le **2<sup>e</sup> événement des Grappes d'entreprises**. Cet événement a réuni industriels, marques de montres, fabricants de composants, sous-traitants et détaillants afin de réaliser un point d'étape sur cette initiative stratégique.

### **Des initiatives concrètes au service de la filière horlogère française**

Lancée en mai 2024, la démarche des Grappes d'entreprises vise à renforcer la collaboration entre les acteurs de l'horlogerie française pour structurer un écosystème performant et compétitif. Ce deuxième rendez-vous, ayant réuni une quarantaine d'entreprises, a permis de :

- Présenter les avancées concrètes des grappes d'entreprises déjà en place, notamment sur les thèmes du cadran, de l'électronique esthétique et de l'offre intégrée (private label).
- Explorer le potentiel de nouvelles grappes (ex. mouvement quartz, boîtier de montres...) pour accélérer le développement des compétences et l'innovation en France.

### **Un format dynamique et collaboratif**

Cet événement s'est déroulé sous forme d'ateliers interactifs favorisant le partage d'expertises et le développement de synergies. À travers ces échanges, l'objectif était d'accélérer la mise en place de projets opérationnels, qu'il s'agisse de nouveaux produits, de procédés innovants ou de process de production.

### **Un engagement fort pour l'avenir de l'horlogerie française**

Avec cette initiative, France Horlogerie réaffirme sa volonté d'accompagner les entreprises françaises dans leur développement et de soutenir le renforcement d'une production horlogère compétitive sur le territoire national. Cette stratégie de réindustrialisation s'appuie sur les grappes d'entreprises et la constitution d'un Espace Collaboratif d'Innovation à horizon 2026 avec le concours notamment de France 2030.

### **À propos de France Horlogerie**

France Horlogerie est l'organisation professionnelle représentative de la filière horlogère française. Elle regroupe une centaine d'entreprises (marques de montres, fabricants de composants et horlogerie de gros volume) représentant en 2024 un chiffre d'affaires de 423 millions d'euros et environ 3 000 emplois en France (source : Francéclat).

France Horlogerie promeut les savoir-faire et l'excellence horlogère française en France et à l'international, soutient les projets collectifs en faveur de l'industrie horlogère (ex. réindustrialisation, développement des compétences...), accompagne les entreprises dans l'application des normes législatives et réglementaires et valorise les bonnes pratiques professionnelles.

#### Contact Presse :

Cécile Brun – Agence Bazaille Consulting  
cecile.brun@bazailleconsulting.com – 06 42 93 30 40